

# Dialyse

## p é r i t o n é a l e

### DPCA PEUT VOULOIR DIRE AUSSI DÉPLACEMENTS POSSIBLES EN CAMION AMÉNAGÉ

#### A propos d'un exemple d'autonomie

L. PELLEGER / M.C. LONGUEPÉE / R. MONTAGNAC / S. CRISINEL / F. SCHILLINGER

et l'équipe IDE

Service Néphrologie, Centre hospitalier, 10003 Troyes.

Comme promouvoir la qualité de vie pour les patients en DPCA nous semble être un but à rechercher en permanence, nous avons jugé intéressant de rapporter cette expérience qui nous a séduit dans cette optique.

Né en août 1966, ce patient est traité par DPCA depuis le 30.11.1990 et continue à travailler à temps plein.

Pour ses déplacements professionnels et surtout ses vacances, il a aménagé un véhicule en vue d'y assurer ses soins sans trop de contraintes pour lui et les siens lors de ses voyages.

L'envie de posséder un camping-car était ancienne et à la mise en route de la DPCA, s'est manifesté le désir de pouvoir continuer à assurer ses déplacements personnels et professionnels et à passer ses vacances en camping sans être pénalisé par les soins.

L'obtention d'une prime à l'embauche au titre d'handicapé a permis d'engager les frais d'acquisition et d'aménagement du véhicule.

Il s'agit d'un C25 Diesel rehaussé dont l'aménagement s'est fait en près de 8 mois (un mois seul à temps plein et 30 weekends à 2 personnes) pour un coût d'environ 25 000 F (dont 1 500 F seulement

pour l'aménagement spécifique à la dialyse proprement dite). Il est possible d'y transporter 2 adultes et 1 enfant et d'y accueillir 6 personnes à table.

**\* Les aménagements spécifiques élaborés ont été :**

– deux placards de stockage pour les poches, situés l'un au-dessus de la cabine chauffeur et l'autre sous la banquette arrière ;

– la fixation d'une potence-support de poche à la table à manger ;

– l'installation d'une pompe à eau à déclenchement au pied ;

– la réalisation d'un réchauffeur de poches à partir d'un chauffe-bain pour bébé : il s'agit d'un tube de 25 cm de long et 4 cm de diamètre, alimenté en 12 volts par l'allume-cigares, adapté à un récipient plastique étanche rempli d'1,5 l d'eau (chauffée ainsi à 37°C) et sur lequel est posée la poche à réchauffer ;

– l'installation d'une cuve à eau de plus de 100 l, en plastique alimentaire opaque et isolée de la chaleur comme du gel ;

– l'adjonction, à l'évier, d'un réservoir pour les eaux usées, dans lequel il vide ses poches de vidange.

Le véhicule est habituellement conservé vide du nécessaire aux échanges. Avant chaque départ, les poches et le matériel sont stockés en quantité nécessaire dans le véhicule et la cuve à eau est remplie.

Les échanges sont réalisés de façon « conventionnelle » grâce à ces installations simples : la potence est fixée à la table ; la porte démontable du placard d'évier est posée sur l'élément de cuisine et sert alors de plan de travail sur lequel est correctement posé du papier essuie-tout.

**\* Quelques inconvénients sont à préciser :**

– le stockage est limité à 15 jours : au-delà, une livraison est nécessaire ;

– pour les échanges eux-mêmes, le temps de chauffe et le temps d'infusion sont plus longs ;

– les poches vides sont stockées dans un sac poubelle de 20 l et sont quotidiennement déposées dans un endroit adéquat.

#### CONCLUSION

Cette solution paraît idéale à notre patient pour pouvoir assurer sa DPCA sans avoir à modifier ses habitudes quant à ses déplacements et ses vacances. Ainsi, il n'a ni à retenir de lieu ou de place à l'avance pour son traitement, ni à respecter de programme impératif quant à des « rendez-vous » pour soins.

Cumulée à cette astucieuse idée d'un véhicule aménagé, la DPCA lui paraît l'autonomie souhaitée.

Tout comme lui, nous pensons qu'il faut encourager les patients à envisager, autant que faire se peut, la DPCA comme une Dialyse Permettant une Certaine Autonomie.